

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS
Abonnement : Canada \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs.

VOL. VI.

1 NOVEMBRE 1907

No. 21

SOMMAIRE—Retour de Mgr l'Archevêque—Feu M. Pierre Campeau—M. W. F. Luxton—Les Commandements de Dieu—Visite pastorale—Éducation—Bénédictio d'une cloche—Noms des souscripteurs—Bénédictio d'un drapeau—Décrets nouveaux—En français—Une réponse—La Cathédrale—Congrès des instituteurs—Première glace—Décès.

RETOUR DE MGR. L'ARCHEVEQUE.

Samedi le 19 octobre, Mgr l'Archevêque était de retour de son voyage à Ottawa et dans la Province de Québec. C'est avec le cœur plein de joie que nous remercions Dieu de l'heureux voyage de Sa Grandeur et que nous saluons son retour.



FEU M. PIERRE CAMPEAU.

Jedi le 15 octobre dernier ont eu lieu à St-Norbert les obsèques de feu Pierre Campeau. Le défunt était le père du R.M. Campeau, curé de St-Eustache, Man.

Le vénérable vieillard s'est éteint à l'âge de 83 ans, et dans la demeure de son fils avec qui il demeurait depuis plusieurs années.

Un service funèbre a été chanté mercredi le 15 en l'église de St-Eustache. M. l'abbé Cherrier, curé de l'Immaculée-Conception de Winnipeg, officiait. M. Théophile Campeau, neveu du défunt, assistait comme diacre et M. l'abbé A. Ferland premier vicaire de St-Eustache et actuellement curé de St-Antoine des Prairies, comme sous-diacre.

Dix-sept prêtres assistaient à cette cérémonie. M. le Grand Vicaire, Mgr Dugas y assistait aussi.

Nous prions M. l'abbé Campeau d'agréer l'assurance de notre sympathie et nous recommandons aux prières de nos lecteurs l'âme de son vénérable père.

M.W.F. LUXTON.

Une souscription publique est actuellement ouverte en vue d'ériger un monument à la mémoire de M.W.F. Luxton qui fut jadis le rédacteur en chef du journal FREE PRESS de Winnipeg.

M. Luxton fut le premier maître d'école de la ville de Winnipeg. En 1871, il tenait une école rue Maple. Lorsque la question des écoles battait son plein, M. Luxton qui avait fini par voir de quel côté était le droit, prit fait et cause pour la minorité catholique, si bien que, poursuivi par les fanatiques il dût abandonner la direction du FREE PRESS. Il fonda alors le Nor Wester qui est depuis devenu le TELEGRAM.

Tout dernièrement la ville de Winnipeg a voulu honorer la mémoire de son premier instituteur en donnant son nom à une de ses écoles.

Cet acte est tout à l'honneur des citoyens de la ville de Winnipeg et nous sommes heureux de nous joindre à eux pour saluer par delà la tombe l'homme juste qui sut sacrifier son intérêt personnel pour le triomphe du droit, et briser son épée en défendant l'opprimé.

En notre siècle de veulerie de tels actes sont trop rares pour ne pas les citer.



LES COMMANDEMENTS DE DIEU ET LES ECOLES PUBLIQUES.

Monsieur le Directeur,

Permettez-moi, comme commissaire d'école, comme père de famille, comme magistrat, mais aussi comme chrétien, de vous signaler les chiffres suivants qui résultent d'une statistique scolaire du Manitoba, pour 1906, contenus dans le rapport officiel du Département de l'Éducation publique, présenté au très Hon. Lieutenant-Gouverneur de la province. Ces chiffres sont extraits d'une analyse de ce rapport publiée par le Weekly Telegram du 18 septembre dernier, page 12:

1906. Nombre des districts scolaires: 1399

Nombre des districts d'écoles: 1847

Écoles où il y a *exercice religieux*

post-scolaire d'une demi heure: 110

Écoles clôturant la classe par une prière: 332

École où la Bible (quelques pages) est en usage: 240

Écoles où les dix commandements de Dieu

sont enseignés, pendant la classe: 429

Écoles où une simple *instruction morale* — neutre,

laïque ou séculière — est donnée: 1107

Ainsi donc il n'y a plus d'*exercice religieux confessionnel*, donné après la classe en vertu du fameux *arrangement* que l'on sait que dans 110 écoles sur 1847, soit dans *une école sur 18*.

* * *

Les *Dieu Commandements* de Dieu — qui constituent la base éternelle, intangible, absolument nécessaire, de toute morale digne de ce nom, ne sont plus enseignés que dans 429 écoles publiques sur 1847, pas même dans le quart des écoles, et approximativement dans *une école sur cinq* !

Par contre, si je comprends bien cette statistique, la prétendue *instruction morale*, indépendante de toute Religion tend à dominer, puis quelle est donnée dans 1107 écoles sur 1847. La où cette *instruction morale* séculière, est donnée pendant les heures de classe, on peut croire qu'elle exclut les *Dieu Commandements* de Dieu. Peut-être les *Dieu Commandements* sont-ils enseignés concurremment dans un certain nombre d'écoles. Toujours est-il qu'il résulterait de cette statistique scolaire que, sur 1847 écoles, il y en aurait 1107 où *l'instruction morale*, neutre dominerait, 429 où les *Commandements de Dieu* constitueraient l'instruction morale véritable, et 311 où il y aurait ni enseignement des *Dieu Commandements* ni *instruction morale* quelconque.

Il est très probable que l'enseignement religieux, *post scolaire* n'existe plus que dans les districts de la langue française et de religion catholique (110 écoles) et que dans l'immense majorité des écoles des régions anglaises, tout enseignement religieux et tout enseignement des *Dieu Commandements de Dieu* a presque disparu, en même temps que l'usage de la prière et de la Bible.....

L'IRRELIGION SCOLAIRE

L'Enseignement public *officiel* du Manitoba devient donc de plus en plus *neutre*, c'est-à-dire non-chrétien. C'est en toute réalité *l'irreligion* scolaire qui s'affirme.

Le phénomène le plus grand dans ce mouvement de déchristianisation des enfants du peuple, par l'école *publique non séparée non confessionnelle*, c'est l'espèce de proscription dont sont frappés les *Dieu Commandements de Dieu*.

Or les *Dieu Commandements de Dieu* sont essentiels à la formation morale des masses par l'Éducation primaire. Ils sont essentiels parce qu'ils sont seuls munis d'une sanction divine, supérieure aux lois humaines. Ils sont au-dessus des caprices, des passions, des appétits. Leur origine ne dépend pas du jeu des intérêts ni des variations politiques ou sociales. Elle s'impose à tous par ce qu'elle émane de Dieu même. Les *Dieu Commandements* dominent tellement la législation que tout le code criminel canadien s'en inspire et en sanctionne pour ainsi dire les dispositions morales. Les *Dieu Commandements de Dieu*

constituent la vraie loi morale universelle, la loi du bien et du mal, la loi des consciences non religieuses chez un grand nombre...

Si l'on veut inculquer aux masses une *moralité* indépendante des *Dieu Commandements de Dieu* on doit fatalement aboutir à l'immoralité. Il est impossible de fonder une morale véritable en dehors de cette base immuable qu'aucune volonté humaine ne peut détruire, si elle peut la violer...

Tel est l'aboutissant fatal et prédit de la *neutralité* tant vantée. Pareil résultat devrait suffire, aux yeux des gens sensés pour faire condamner le système de la *neutralité* scolaire. Un peuple *élevé* (!) en dehors du *Commandement de Dieu*, *s'élèverait* contre les *Commandements de Dieu* — c'est-à-dire qu'il *s'abaisserait* vers l'anarchie, vers tous les vices et tous les crimes.

Est-ce que cela n'est pas de nature à faire réfléchir très fortement non seulement les pères de famille en général et les commissaires d'Ecoles en particulier mais aussi les magistrats, les hommes d'Etat qui ont conservé quelque sentiment de conservation sociale, — abstraction faite de leur culte religieux ? De quel œil peuvent-ils envisager l'avenir, en présence de cette guerre scolaire faite aux *Dieu Commandements de Dieu* ? Quelles générations sortiront d'un semblable régime d'Education publique ? Est-ce que le mépris des *Commandements de Dieu* n'engendre pas, tout naturellement, le mépris des *commandements de l'Homme* ? Quel respect aura pour les Lois humaines, pour l'autorité civile, un peuple qui aura appris, dans les Ecoles publiques à ne pas tenir compte des lois divines et de l'Autorité religieuse ? Veut-on préparer des générations d'anarchistes et de criminels ?

Je crois devoir jeter ce cri d'alarme non seulement au point de vue chrétien, mais aussi au point de vue civil et patriotique. Il est temps de mettre fin à l'hypocrite régime des lois de 1890. Il y a plus de quinze ans qu'il dure. Et en voilà les fruits !

[1893 — 1906] Les progrès effrayants de l'irréligion scolaire et de cette guerre aux *Commandements de Dieu* — qui sont commun à toutes les confessions religieuses, — catholiques, protestantes, juives etc — résultent des chiffres de la statistique comparée de 1893 et de 1904 chiffres officiels cités au Sénat, en 1905, par l'hon. M. Bernier et, en 1906, à Winnipeg par Son honneur le Juge Prud'homme :

STATISTIQUE SCOLAIRE

	1893 — 1906.
Nombre d'Ecoles:	715 — 1219.
Ecoles avec <i>exercice religieux</i> post-scolaire:	431 — 260.
Ecoles se terminant par une prière:	407 — 299.
Ecoles où la Bible était en usage:	339 — 302.

Ecoles où les *Dir. Commandements*
étaient enseignés: 343 — 305.

Ecoles où l'on donnait une *instruction*
morale, neutre: 550 — 1039.

Caveant Consules

On voit que de 1893 à 1906 la *neutralité*, c'est-à-dire la *déchristianisation*, n'a cessé de progresser d'une façon continue et que la proscription des *Commandements de Dieu* s'est accentuée d'une façon effrayante. Il faut enrayer ce mouvement de démonstration qui menace l'avenir social du pays.

Avis aux honnêtes gens.

Avis aussi aux gouvernants.

L. Hacault

Magistrat, commissaire d'école.



VISITE PASTORALE ET BENEDICTION D'ÉGLISE

Le 29 septembre dernier Mgr l'Archevêque a fait sa visite à Cook's Creek, Man.

C'était la première fois que Sa Grandeur pouvait visiter cette mission polonaise fondée en 1899 par le R. P. Albert Kulavy o. m. i.

Mgr l'Archevêque était accompagné du R. P. Lacasse o. m. i.

Sa Grandeur a été reçue par toute une foule de fidèles qui étaient venus l'attendre à la gare. La fanfare de l'Église du St-Esprit de Winnipeg dirigée par le R. P. Groeshel o. m. i. s'était transportée à Cook's Creek pour l'arrivée de Monseigneur. Le R. Père Léonard Nantzik missionnaire en chef de la mission ainsi que le R. P. Steuer o. m. i. reçurent Mgr l'Archevêque à sa descente du train.

Le lendemain Dimanche, Sa Grandeur bénit l'Église commencée en 1901 et terminée en 1905 sous la direction du R. P. Groeshel o. m. i. Cette église mesure 65 pieds de long par 22 de large.

Après la grand'messe chantée par le R. P. Hilland o. m. i. de l'Église de St-Joseph, des Allemands de Winnipeg, Sa Grandeur a entre-tenu les fidèles sur le Sacrement de Confirmation. Le R. P. Nantzik servait d'interprète à Mgr l'Archevêque qui parlait en anglais. Quarante-huit personnes, enfants et adultes reçurent ensuite le Sacrement de Confirmation.

Monseigneur recommanda aussi aux parents de faire donner à leurs enfants une solide instruction religieuse, puis il procéda à la bénédiction d'une cloche venue de la Westphalie et lui donna le nom de Saint-Michel. Cette cloche pèse 440 livres et a coûté \$95 00

Pour se rendre à Cook's Creek Mgr l'Archevêque dut passer en voiture près de Tyndal. C'est des superbes carrières de Tyndal qu'a été extraite toute la pierre qui a servi à l'érection de la nouvelle cathédrale de St-Boniface.

Le passage de Sa Grandeur fut salué par de vraies salves de canon au moyen de tuyaux de fer chargés de poudre.

Enfin presque tout le long de la route, en allant et venant, de nombreux cavaliers escortèrent la voiture de Sa Grandeur.

Le même soir Mgr l'Archevêque partait pour Ottawa afin d'assister à la réunion annuelle des Archevêques.



EDUCATION.

A QUI INCOMBE CE GRAND DEVOIR ?

C'est aux parents que revient, en premier lieu, le devoir de l'éducation des enfants; c'est à eux que Dieu a dit: "Vous formerez vos enfants dans la connaissance des choses divines et dans la crainte du Seigneur." Aussi, pères et mères doivent-ils connaître l'art de l'éducation et s'appliquer à dresser, tant au point de vue du corps qu'au point de vue de l'âme, ces petits êtres que Dieu leur a confiés. Pourquoi faut-il que ce devoir de toute première importance, soit si mal compris et si négligé dans tant de familles.

Quand on pense que l'on met tous ses soins à dresser un animal qui doit manœuvrer dans un cirque ou courir dans un hippodrome, et que l'on néglige l'éducation d'un enfant qui doit, plus tard, fonder à son tour une famille, c'est presque à faire douter de la raison humaine. On corrigera les moindres défauts d'un cheval, mais s'il s'agit d'un enfant, on ferme les yeux pour ne pas les voir, on les tolère, on en rit même, et on ne réfléchit pas que ces défauts naissants sont les débuts d'habitudes funestes qui peuvent empoisonner toute une famille et peut-être plusieurs générations.

Agir ainsi, c'est vouloir faire de *l'éducation à rebours*



BENEDICTION D'UNE CLOCHE.

Le 20 octobre dernier, toute la naissante paroisse de Starbuck, Man. était en liesse. Dès la veille on y voyait flotter maints drapeaux. Sous la brise de la grande plaine les couleurs anglaises françaises et canadiennes françaises se mêlaient dans une douce et toute significative étreinte. C'est que, les paroissiens de Starbuck, répondant à l'appel de leur ardent et dévoué curé M. l'abbé P. Joseph Joubert, avaient com-

pris qu'un clocher est fait pour recevoir des cloches. Peinés de n'en point voir encore dans le leur ils avaient résolu et mis à exécution leur projet de donner enfin à leur église la voix, la grande voix qui trois fois le jour parle à tous des cieux, et fait aussi monter vers Dieu le chant de reconnaissance, la prière et aussi les sanglots des croyants. Désormais, le clocher de Starbuck ne sera plus muet car il lui est venu de France, de la célèbre maison Amédée Bollée (Mans) une superbe cloche pesant pas moins de 320 livres et dont la voix ira porter jusqu'au delà des limites mêmes de la paroisse, les appels de Dieu et de son prêtre.

Dimanche, tous les paroissiens étaient réunis pour assister à la bénédiction de cette cloche.

C'est M. le grand vicaire, Mgr Dugas qui a fait la bénédiction, après la grand'messe célébrée pontificalement.

A son baptême la cloche a reçu les noms de Marie-Pie-Adélaïde-Edouard. Il est facile de comprendre le pourquoi de ces noms qui suffisent pour montrer les sentiments qui emplissent l'âme du curé et des paroissiens de Starbuck. Mgr Dugas était assisté du R. P. Hella comme prêtre assistant, du R. P. Comeau o. m. i. comme diacre et de M. l'abbé H. Bernard comme sous-diacre.

Le sermon de circonstance a été donné en français par le R. M. Jolys, curé de St-Pierre Jolys, et en anglais par le R. P. Dugas, recteur du collège de St-Boniface.

M. l'abbé Perreault curé de Fannystelle n'avait pas craint un trajet de près de dix milles pour venir assister, après sa messe, à cette cérémonie. Il faut dire que la fête n'aurait pas été complète sans la présence de M. Perreault. C'est que M. Perreault a été le premier pasteur de Starbuck. Grâce à son zèle éclairé et à son dévouement, Starbuck est aujourd'hui une des paroisses qui promettent le plus pour l'avenir.

C'est avec un bien grand plaisir que M. l'abbé Joubert a pu voir auprès de lui en ce jour où sa jeune paroisse a pu prononcer ses premiers mots, les deux prêtres qui ont dirigé et soutenu ses premiers pas M. l'abbé Jolys et M. l'abbé Perreault.

Nous sommes heureux d'ajouter que nos quatre députés canadiens-français, MM. Préfontaine, Bénard, Bernier, Lauzon ont tenu à être présents à la grand'messe et au baptême de la cloche qu'en qualité de parrains, ils ont tenu sur les fonts baptismaux.

C'est un bel exemple que nos députés ont donné, c'est une reconnaissance publique de la nécessité de l'union de l'Église et de l'État, union sans laquelle il ne saurait y avoir non-seulement de progrès mais même de vie pour notre nationalité.

Après la cérémonie du baptême, la nouvelle chrétienne ayant promis d'être bien sage, tout le monde se rendit dans une vaste salle, magnifiquement ornée pour la circonstance, et au milieu de laquelle deux immenses tables étaient dressées pour le banquet.

On a eu vite fait de reconnaître là, la main habile et charitable des dames de Starbuck toujours empressées à prêter leur généreux concours chaque fois qu'une bonne œuvre réclame leurs services.

Au dessert M. le curé après avoir adressé maints remerciements habilement tournés, pria Mgr Dugas de vouloir bien adresser la parole. Monseigneur exprima tout le plaisir qu'il éprouvait à venir baptiser cette cloche indispensable ornement de cette église qu'il était venu bénir lui-même il y a trois ans à peine. Après de justes félicitations au curé, et aux paroissiens, et aux hôtes distingués qui avaient répondu à l'appel du pasteur de la paroisse de Starbuk, Mgr Dugas laissa la parole au Rev M. Jolys. Le Rev M. Jolys qui n'a qu'à tourner un feuillet de sa mémoire pour y trouver de quoi charmer et captiver ses auditeurs, après avoir montré comment les premières cloches du Mexique étaient fondues avec l'or, l'argent et les bijoux des fidèles, termina en disant qu'il fallait que toutes les races qui habitent le Canada soient comme fondues en une seule afin que la bonne entente, la paix et l'harmonie établissent désormais et à jamais leur séjour au milieu des vastes plaines de l'Ouest Canadien.

M. les députés Préfontaine et Bénard invités à dire quelques mots préférèrent laisser la parole à leurs deux confrères M. M. les députés Bernier et Lauzon. Ces Messieurs furent heureux de dire combien ils avaient de plaisir à prendre part à cette fête afin d'unir leurs voix à celle du clergé pour encourager les paroissiens de Starbuck à continuer avec patience l'œuvre admirable de colonisation qui, avant longtemps, fera de Starbuck, un des groupes canadiens-français les plus importants.

Après le banquet, on assista à l'ascension de la cloche. Grâce à l'habileté de M. Deschênes, marchand de Starbuck et dont le dévouement pour l'Église est trop connu pour en parler, grâce aussi à la vigueur d'une demi douzaine de bon bras, Marie-Pie Adélarde-Edouard fut bientôt chez elle. Elle ne tarda pas à remerciier Mgr le grand vicaire, de l'avoir fait chrétienne et M. le curé, les paroissiens et tous les généreux donateurs dont la charité lui avaient procurer ce bonheur. Immédiatement elle les invita tous à assister à la bénédiction du St-Sacrement qui fut précédée d'un sermon donné par Mgr Dugas.

Désormais du haut de son clocher la cloche de Starbuck ne cessera de prier Dieu pour tous ses bienfaiteurs



NOMS DES SOUSCRIPTEURS LAIQUES

QUI ONT CONTRIBUÉ À UN CADEAU SOUVENIR À L'OCCASION DES
NOCES SACERDOTALES DE
SA GRANDEUR MONSIEUR A. LANGEVIN ARCHEVÊQUE
DE ST-BONIFACE.

Abraham Guay. \$300 00; Ludger Roux, 100 00; Famille

B.Rodriguez, 100 00; Morier et Frères, 25 00; Moïse Racette, 10 00; Un Ami, 1 00; Herménégilde Bruce, 2 00, Alexandre Riel, 1 00; Arsène Poliquin, 1 00; Adélarde Paquin, 25 00; P. Machtelinka, 5 00; Dame Vve J. Jourdain, 50; J-B. Lavoie, 5 00; Alfred Vermette, 1 00; Joseph Monard, 10 00; Louis Lavallée, 2 00; François Poitras, 1 00; J.M.Poitras, 10 00; Damase et Alfred Goulet, 10 00; Noé Audet, 10 00; Dame Vve Ls Bêliveau, 1 00; Chs.Genthon, 2 00; Victor Mager et Fils, 25 00; Joséphine Delorimier, 5 00; Blanche Delorimier, 10 00; Paul Bougard, 1 50; Dame Vve Jos. Samson, 5 00; Académie Ste-Marie Winnipeg, 100 00; Mgr Marcel Dugas, curé de Cohoes, 25 00; Paroisse de Mariapolis, 14 00; Louis Paré, 25 00; Mission de Stratton, 3 00; Théophile Bertrand, 300 00; Chs.C.Bernier, 25 00; Emmanuel Couture, 25 00; Banque d'Hochelega de St-Boniface, 25 00; E.Bélair, 5 00; Prosper Gévaert, 5 00; N. Bérubé, 1 00; J-B. Lafrance, 2 00; C. Buffet, 10 00; J-B. Côté, 10 00; J.A.Z. Bertrand, 5 00; H.Laberge, 2 00; J. O.Delisle, 10 00. P. Mallone, 5 00; A. Lemay, 10 00; E.L. Denis, 10 00; L.E. Prieur, 10 00; R. Goulet, 5 00; L. Lafranchise, 5 00.

(à suivre)



BENEDICTION D'UN DRAPEAU

Dimanche le 13 octobre dernier avait lieu à Fannystelle Man. la bénédiction solennelle d'un drapeau canadien français. A cette occasion une fête superbe a réuni tous les fidèles de cette belle paroisse, heureux de voir enfin le beau Carillon Sacré-Cœur orner la flèche de leur église paroissiale, et de proclamer ainsi bien haut la vivacité de leur foi et de leur patriotisme.

Il y avait longtemps que le dévoué curé de la paroisse le Rev M. Perreault voulait ainsi accomplir dans sa paroisse le désir si clairement exprimé par Notre-Seigneur à Marguerite-Marie de régner sur les peuples et de voir les peuples reconnaître sa royauté en plaçant l'image de son divin Cœur dans les plis de leurs drapeaux. Ce jour est arrivé et les catholiques de Fannystelle tous unis à leur curé l'ont célébré d'une manière grandiose voulant ainsi prouver qu'ils comprenaient toute l'importance de cet acte qui est en réalité, une publique déclaration, qu'au milieu de toutes les nationalités qui les entourent ils sont et veulent demeurer catholiques et canadiens-français.

A cette occasion: il y a eu à Fannystelle grand'messe solennelle.

M. l'abbé Joubert curé de Starbuck et ancien vicaire de Fannystelle a béni le drapeau. Puis il a fait une allocution toute vibrante de la foi la plus vive, dans l'avenir de la race canadienne-française dans les plaines du Manitoba, si les canadiens veulent être fidèles à la devise dont leur drapeau national est l'emblématique expression:

DIEU ET MON ROI.

Le soir, une charmante séance littéraire et musicale a réuni de nouveau tous les paroissiens et a clôturé cette belle journée dont le souvenir vivra longtemps à Fannystelle.

Les CLOCHES de St- Boniface seront heureuses de garder dans leurs pages le souvenir de cet acte si religieux, si patriotique et pour dire vrai: si canadien-français.

Bravo ! M. le curé qui savez ainsi cultiver chez vos paroissiens le sentiment catholique et national.

Bravo ! Vous tous paroissiens de Fannystelle qui savez si bien seconder votre dévoué curé et n'avez pas craint de reconnaître la royauté du Christ sur vos familles, sur votre paroisse, et sur votre patrie.



DECRETS NOUVEAUX D'INDULGENCES.

ROSAIRE.

Les confrères du Rosaire peuvent gagner toutes les indulgences attachées à la récitation du rosaire, en ne récitant qu'une dizaine à la fois.

27 février 1907

RENOVATION DES PROMESSES DU BAPTEME.

Une indulgence plénière, moyennant la confession, la communion et la prière aux intentions du Souverain Pontife est accordée à ceux qui renouvellent les promesses du baptême après une mission ou des exercices spirituels, en employant en public dans une église la formule adoptée dans la contrée pour la renovation des vœux du baptême.

DOMINUS MEUS ET DEUS MEUS. !

MON SEIGNEUR ET MON DIEU. !

Cette exclamation de l'apôtre saint Thomas, enfin convaincu de la résurrection de Notre-Seigneur, est enrichie d'indulgences, si on la profère en regardant la Sainte Hostie soit à l'élévation de la messe, soit quand elle est exposée sur l'autel. Toutes les fois qu'on dit ces paroles en regardant Notre-Seigneur, on gagne *sept ans et sept quarantaines d'indulgence*. Une fois par semaine, ceux qui auront observé cette dévote pratique chaque jour et qui s'approcheront de la sainte communion, pourront gagner une *indulgence plénière*.

Ces faveurs, accordées le 18 mai 1907, ont été authentiquées au Secrétariat des indulgences, le 12 juin suivant.

MESSE DE MINUIT

Le Saint Office publie un important décret daté du 1er août :

Pour exciter toujours davantage la piété des fidèles et les enflammer de reconnaissance envers l'ineffable mystère de l'Incarnation du Verbe divin, le Saint Père a benigne-ment concédé, *MORU PROPRIO* et à perpétuité, que dans tous les monastères, cloîtres, dans les autres instituts

religieux, les convents, les séminaires, qui ont l'oratoire public ou privé, avec la faculté de conserver habituellement le Saint-Sacrement, on pourra, dans la nuit de Noël, célébrer les messes de rite, on, si l'on veut, une seule, quand on le juge plus opportun. On pourra distribuer la communion aux fidèles. L'assistance à ces messes ou à cette messe suffira pour satisfaire au précepte.

LE CHANT A L'ÉGLISE

Le *Messenger du Sacré-Cœur* de septembre 1905 publie la note, suivante, au sujet des cantiques en langue vulgaire :

«Voici les cas où l'on peut chanter des cantiques français: 1o Immédiatement avant ou après la grand'messe et les vêpres; 2o Devant le Saint Sacrement exposé, au Salut par conséquent, mais pas entre le Tantum et la bénédiction proprement dite; 3o A la messe basse et à tous les exercices de congrégations, confréries, etc. Les cantiques ont donc encore un vaste champ d'action.



EN FRANÇAIS.

LA SEMAINE RELIGIEUSE de Québec nous annonce que l'Honorable M. R. Lemieux ministre des Postes vient d'ordonner que, dans toutes les localités de la Province de Québec les bureaux de Postes soient désormais décorés d'insignes en français et non en anglais.

Nous espérons que l'Honorable M. Lemieux se souviendra que la ville de St-Boniface (Man) est bien française elle aussi; et qu'en conséquence, et poursuivant son œuvre de justice envers nos concitoyens, il ordonnera que les enseignes *Post-office* et *customs* qui s'établent sur notre nouveau bureau de Poste soient remplacées par des enseignes en français, ou du moins qu'on puisse les y lire toutes deux en français comme en anglais. Le nouvel édifice est assez grand pour qu'on y puisse placer cette double enseigne dans les deux langues.



UNE REPOSE.

Pendant la guerre de 1870, des dragons allemands logeaient dans un village lorrain. L'un d'entre eux s'en alla dans une ferme peu éloignée et y entra avec une mine assez menaçante. Le fermier affecta une grande indifférence. Quand on se mit à table, le soldat tira son sabre du fourreau et le plaça à côté de lui sur la table. Le paysan, étonné, quitte brusquement la chambre, sans dire mot. Quelques instants après, il revient avec une énorme fourche à fumier et la place également à côté de lui, sans soulever.

— Qu'est-ce que cela signifie ? s'écrie le militaire.

— Oh ! rien, dit le fermier, c'est l'usage chez nous : avec un grand couteau il faut une grande fourchette !

Ce trait gaulois fit merveille. On se mit à rire de part et d'autre, et le soldat rentra son sabre au fourreau, il avait trouvé son maître.

Morale. — Si les catholiques du Manitoba et de l'Ouest avaient soin de sortir la fourche que les traités de Paris et l'acte de 1867 leur ont mis en main, il est fort probable que les fantoches qui jouent aux terroristes parce qu'ils nous voient tremblants, se hâteraient bien vite de rentrer dans son fourreau leur grand sabre de bois !
Qu'en pensez-vous lecteurs ?



LA CATHEDRALE

Malgré la saison qui avance et le froid qui ne se fait point trop prier pour nous visiter, les travaux de la cathédrale avancent. Tandis que la superbe charpente de fer disparaît sous les chevrons et la couverture de planches, toute une forêt de piliers, briques et ciment pousse par enchantement sur toute la surface de l'intérieur. Le plancher est en partie terminé et de nouveaux échafaudages seront bientôt dressés jusqu'à la voûte.



CONGRES DES INSTITUTEURS

Le manque d'espace nous oblige à remettre au prochain numéro, le compte rendu du dernier congrès des Instituteurs manitobains.

PREMIERE GLACE.

Vendredi le 18 octobre dernier, ceux qui ont la bonne habitude de faire une promenade matinale sur les bords de la Rivière Rouge ont eu le plaisir (!) de voir une légère épaisseur de glace tout le long de la rive. A huit heures du matin le thermomètre ne marquait encore que 13 degrés au dessus de zéro.

DECES.

Nous recommandons aux prières de nos lecteurs:
Marie-Philomène Boucher dite Sr St-Honorat des Sœurs de la Charité de Québec.

M.L. Elizabeth Charlebois dite Sr Marie Salomé des Sœurs Grises d'Ottawa,

Marie-Paméla Drapeau; Sr Ste-Elizabeth des Sœurs de la Charité de l'Hôpital-Général de Montréal.

Sœur Marie Ezilina Hébert des Sœurs des Saints noms de Jésus-et de Marie, Montréal.